

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE depuis le mois dernier.

*Differend
pour l'Evêché de Lubeck.*

I. **L**A mort de l'Evêque de Lubeck, menage d'une petite guerre le Cercle de la Basse-Saxe; le Prince Christian-Auguste, Administrateur du Duché de Holstein-Gottorp, dont il prétend avoir été élu Coadjuteur, fit prendre possession de cet Evêché le 4. du même mois, le 8. les Magistrats d'Eutin, où ces Evêques font leur Residence, lui prêterent serment de fidélité: le Prince Charles, frere du Roi de Dannemarc, prétend aussi à l'Evêché vacant, parce que plusieurs Chanoines Capitulaires de Lubeck, lui avoient donné leurs voix lors de l'Electiion d'un Coadjuteur; de maniere que ces deux Princes ayant pris également la qualité d'Evêque de Lubeck, se dispoient à soutenir leurs droits par les Armes; le Roi de Dannemarc étant resolu d'appuyer ceux du Prince Charles son frere, & le Duc Christian-Auguste demande du secours au Roi de Suede & au Duc de Hanover comme garants du Traité de Trawendal, dont ce dernier prétend tirer avantage. Le Prince Charles soutient que ce Traité ne le regarde pas, puis qu'il n'a été conclu qu'avec son Frere, & dans lequel S. A. R. n'a eu aucune part comme Prince Coadjuteur de Lubeck. Cette affaire fait beaucoup de bruit, mais on négocie aux Cours de la Haye & de Vienne, pour en prévenir les suites, qui seroient d'autant plus fâcheuses dans la situation où sont les affai-